



Une messagerie 100% espace de confiance

Qu'est ce que MSSanté ?

Il s'agit d'un espace de confiance au sein duquel les professionnels de santé peuvent s'échanger les données de santé de manière dématérialisée en toute sécurité.

Pourquoi utiliser MSSanté ?

(→) Protection de votre responsabilité

- Protection des données de vos patients et respect du secret médical
- Respect du cadre légal posé par la CNIL et par le code de la santé publique
- Traçabilité des échanges et authentification de vos correspondants

(→) Amélioration de votre productivité

- Gain de temps : moins d'archivage, moins de scans et moins de recherche de documents
- Gain d'argent : moins de photocopies, moins de papier et moins d'affranchissement

(→) Facilitation de votre exercice

- Instantanéité des échanges, par exemple dans la réception d'un compte-rendu d'hospitalisation de l'un de vos patients
- Structuration de l'information dans votre logiciel, afin d'optimiser la lecture et l'interprétation de vos résultats

(→) Interopérabilité

- Échange de données entre professionnels quel que soit leur fournisseur de messagerie
- Accès à un annuaire unique recensant l'ensemble des utilisateurs MSSanté

Mailiz, la messagerie sécurisée proposée par les Ordres de Santé, 100% espace de confiance MSSanté.


**Accédez
à votre messagerie
Mailiz de trois façons**

Mailiz s'intègre à votre pratique au quotidien, quelles que soient vos conditions d'exercice.

(→) Depuis Internet

Vous pouvez accéder depuis n'importe quel navigateur à votre compte de messagerie en vous connectant sur le site mailiz.mssante.fr.

(→) N'importe où depuis votre smartphone ou tablette

Votre messagerie est disponible depuis l'application mobile MSSanté-Mailiz.

(→) Depuis votre poste de travail

Votre compte de messagerie est accessible depuis votre poste de travail en utilisant un client de messagerie ou un logiciel métier compatible MSSanté.

**Rapprochez-vous de votre éditeur
de logiciel afin de savoir s'il est
compatible MSSanté**




**Consultez
l'Annuaire MSSanté
de trois façons**

Grâce à l'Annuaire MSSanté, vous pouvez retrouver tous les professionnels de santé disposant d'une boîte mail Mailiz.

(→) Par le site Internet annuaire.sante.fr

Il vous permet de retrouver l'ensemble des professionnels de santé et de repérer s'ils ont une boîte aux lettres MSSanté.

(→) Directement depuis votre service Mailiz

Soit par le webmail, par l'application ou votre poste de travail.

Une question ?

0 806 801 801 Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
et le samedi de 8h00 à 14h00

(→) www.mailiz.mssante.fr

mailiz La messagerie sécurisée
proposée par les Ordres de santé
(→) www.mailiz.mssante.fr



Comment utiliser le service Mailiz en quelques clics ?






Avec le soutien des Ordres professionnels



ÉTAPE 1) Activez votre compte Mailiz en quatre étapes

Pour activer un compte Mailiz, vous devez :

-  être un professionnel de santé
-  disposer d'une carte CPS et d'un lecteur de carte à puce connecté à votre poste de travail*
-  vous rendre sur le site mailiz.mssante.fr

1 Configuration de votre poste

- > Cliquez sur "J'active mon compte"
- > Insérer votre carte CPS dans votre lecteur de carte et munissez vous de votre code porteur
- > Suivez les étapes de configuration

2 Activation de votre adresse sécurisée

- Deux options d'adresses vous sont proposées :
- > une adresse se terminant par @votreprofession.mssante.fr, si ce domaine est déjà proposé
 - > une adresse générique se terminant par @pro.mssante.fr
- Vous ne pouvez choisir qu'une seule adresse parmi les deux proposées.

3 Configuration de votre compte

- Cette configuration vous permet de :
- > définir le mot de passe de votre compte et le mode de réception du code d'accès à usage unique pour vous connecter sans votre carte CPS ;
 - > recevoir des notifications à chaque réception de message ;
 - > publier votre numéro de téléphone mobile dans l'Annuaire MSSanté ;
- N.B. Dans la rubrique **Mon compte** vous pouvez à tout moment modifier ces paramètres.

4 Récapitulatif

Votre adresse de messagerie a été créée, vous recevrez un mail récapitulatif des informations de votre compte.
Bienvenue sur Mailiz !

* Sous réserve d'avoir installé la Cryptolib CPS sur votre poste de travail. Renseignez-vous auprès de votre CPAM.

ÉTAPE 2) Accédez sur Internet à votre compte Mailiz

Depuis le site mailiz.mssante.fr, vous pouvez accéder à votre compte de 2 façons :

(☎) Avec votre carte CPS → CONNEXION PAR CPS

> Insérez votre carte CPS dans votre lecteur de carte et cliquez sur « Me connecter ».

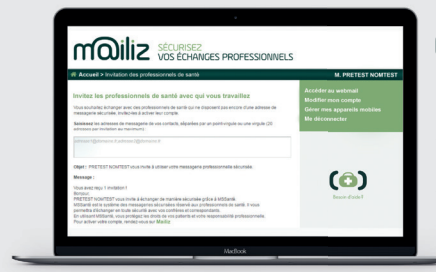


(x) Sans votre carte CPS → CONNEXION SÉCURISÉE SANS CPS

> Saisissez votre adresse de messagerie Mailiz et votre mot de passe. Cliquez sur « Me connecter ».

> Saisissez votre mot de passe à usage unique reçu :
 - soit par SMS sur votre téléphone mobile
 - soit par mail sur votre adresse personnelle

> Après avoir saisi votre code d'accès à usage unique (valable 10 minutes), cliquez sur « Me connecter ».

INVITEZ UN CONFRÈRE À REJOINDRE MAILIZ !
 Une fois connecté(e), vous pouvez inviter un confrère à rejoindre Mailiz.

Pour disposer à tout moment de l'assistant en ligne, cliquez sur  Besoin d'aide ?

ÉTAPE 3) Installez l'application mobile MSSanté-Mailiz

Afin de pouvoir utiliser votre compte Mailiz depuis votre application mobile, téléchargez l'application puis connectez-vous depuis votre ordinateur au site mailiz.mssante.fr en suivant les étapes ci-dessous :

(➔) Se connecter à son compte Mailiz

Connectez-vous à votre compte Mailiz. Rendez-vous dans la rubrique « Mon compte » et cliquez sur « Gérer mes appareils mobiles ».

(➔) Lancer l'application mobile Mailiz

Depuis votre smartphone ou tablette, lancez l'application Mobile Mailiz et suivez les 3 étapes affichées à l'écran.

(➔) Associer son appareil à son compte Mailiz

- > Dans la rubrique « Mes appareils mobiles autorisés », cliquez sur « Ajouter un appareil ».
- > Un QR code valable 2 minutes s'affiche.
- > Avec votre mobile, photographiez le QR code qui s'affiche sur votre écran d'ordinateur.

(➔) Configurer l'accès à l'application mobile Mailiz

- > Une fois votre appareil connecté, vous devez choisir le mot de passe de l'application mobile Mailiz*.
- > Pour charger vos messages, connectez-vous à l'application avec votre mot de passe.

* Le mot de passe de l'application peut être différent du mot de passe de votre compte webmail.

Votre compte de messagerie sécurisée est toujours disponible sur tablette et smartphone sous Android et iOS (Apple)

Pour utiliser l'application mobile Mailiz, vous devez :

- > Avoir créé au préalable votre compte Mailiz sur le site mailiz.mssante.fr
- > Télécharger l'application Mailiz sur votre mobile



Votre appareil mobile volé ou égaré ?

Vous pouvez à tout moment bloquer ou supprimer l'accès à l'application MSSanté-Mailiz depuis un ordinateur connecté à Internet sur mailiz.mssante.fr, rubrique « Gérer mes appareils mobiles ».

Une question ?

0 806 801 801 Service gratuit + prix appel
 Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 14h00

 www.mailiz.mssante.fr